Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

SEPTEMBRE 2016

www.obernai.fr

imaginalsace



La Piscine Plein Air et l'Espace Aquatique L'O : une belle complémentarité !

L'Agenda municipal 2017

Réalisé et imprimé par la Ville, l'Agenda d'Obernai sera largement et gratuitement diffusé en décembre 2016 à tous les foyers obernois ainsi qu'aux nouveaux arrivants, associations, artisans, commerçants, entreprises, visiteurs…

Actuellement en cours de mise à jour, nous vous remercions de bien vouloir contacter le Service Communication si des modifications sont à apporter aux rubriques «Vie associative» et/ou «Professionnels de santé» par mail ou téléphone **avant le 14 octobre 2016.**

Vous souhaitez faire de la publicité dans l'agenda ?

Un certain nombre de pages destinées à des encarts publicitaires en couleurs, vous sont réservées. Vous pourrez ainsi encore mieux faire connaître votre métier et votre savoir-faire auprès d'un large public.

Vous associer à ce support de communication institutionnel, c'est favoriser votre promotion économique, celle d'Obernai et des Terres de Sainte Odile. Cette année, la Ville d'Obernai a confié à **Laurent Drissler (Le Courrier S'Blattel)** le soin de vous contacter pour la vente et la réalisation des annonces publicitaires.



Modifications à apporter à l'Agenda :
Mairie d'Obernai - Service Communication
Tél. 03 88 49 95 71 - com@obernai.fr
Contact Régie publicitaire : Laurent Drissler
17, rue du Thal - 67210 Obernai
Tél. 03 88 50 27 63 - Port. 06 08 90 76 21
E-mail : laurent@le-courrier.fr

Merci pour votre fidélité !

Il y a de cela déjà un an, nous vous lancions un petit défi… atteindre les 2000 fans sur la page Facebook de la Ville d'Obernai !

Dès le mois de décembre, vous aviez déjà dépassé cet objectif de près de 200 fans… À ce jour, vous êtes près de 3300 à suivre notre actualité, à réagir à nos articles, à partager l'information de notre Territoire, et nous tenons sincèrement à vous remercier pour cela. Et puisque nous adorons les challenges, pourquoi ne pas nous donner comme objectif de dépasser la barre des 5000 fans d'ici la fin d'année ?

Alors, c'est parti ! Faites circuler l'information et aidez-nous à franchir ce nouveau cap.

www.facebook.com/obernai

+ 65 %

En moins d'un an, le nombre de mentions « J'aime » du compte Facebook de la Ville d'Obernai a presque doublé, merci !

5000 FANS

Grâce à vous, atteignons les 5000 fans d'ici la fin d'année ! Nous comptons sur vous !

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page :
Maud Audinat - Tamina Hobeïka
Service Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos
Ville d'Obernai – Office de Tourisme – Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile – Photos aériennes : ©AIRDIASOL/Rothan-Airmégapix - Autres photos : Paul SENERS – IN VIV'O - Christophe HAMM - Yvan SCHAWANDASCHT – Festival de Musique - BiObernai – Gérard ANDLAUER – Fotolia: © Onidji - pict rider - Inga Nielsen - josje71 - Coloures-pic - suradeach seatang – kotoyamagami – unc-lepodger - Catherine CLAVERY – savoieleysse – djvstock - Sergey Yarochkin.
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.
Distribution : Ville d'Obernai
Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – C.S. 80 205 67213 Obernai Cedex.
Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr
Sortie du prochain numéro : Décembre 2016

Sommaire

Communication
- L'Agenda municipal 2017
- Merci pour votre fidélité !

Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps Forts
Pages 4 et 5

Extraits des délibérations du Conseil Municipal - Citoyenneté
Pages 6 et 7

Travaux
- Réaménagement et sécurisation (rue Poincaré et Mal de Lattre de Tassigny)
- Capucinière
- Rue Bliekast
- La Piscine Plein Air et les Équipements tennistiques
- Réaménagement et mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville

Pages 8 à 11

Urbanisme
- Réaménagement du site Match et de l'Hôpital

Page 12

Économie
- Gripple

Page 13

Éducation
- Des supports numériques pour nos écoliers
- Des activités péri-éducatives
- Sécurisation des écoles
- Un Pôle d'Excellence sur l'Eau

Pages 14 à 15

Environnement
- La déchèterie d'Obernai
- Les sacs de tri
- Désherbons sans pesticides
- Élaguez vos arbres
- Compostez !

Pages 16 à 17

Culture
- La Médiathèque municipale fête ses 30 ans !

Page 18

Sport
- La Fête du Sport et de la Famille
- Faire du sport en accès libre

Page 19

Bloc notes
- Le salon de l'APERO
- Newsletter de la Ville d'Obernai
- Naissances

Page 20

Stationnement
- Véhicules électriques
- 6 places «arrêt minute»

Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

13ème édition des Estivales
Page 23



Chers Habitants d'Obernai,

Nous avons eu l'audace de porter avec vision et passion la réalisation de notre Espace Aquatique L'O ouvert au public depuis fin décembre 2010 et la requalification complète de la Piscine Plein Air ouverte au public le 11 juin 2016. Ces deux équipements très complémentaires ont accueilli plus de 125 000 usagers cet été. Mesurons la chance que nous avons dans les Terres de Sainte Odile de disposer d'équipements de cette qualité.

A Obernai, 2ème ville touristique du Bas-Rhin, nous avons le plaisir d'accueillir chaque année des centaines de milliers de visiteurs et de touristes, qui apprécient notre belle ville et le Piémont des Vosges. L'Alsace reste une destination touristique majeure en France.

Ainsi, cet été a été très agréable, cependant, nous avons tous été profondément meurtris par l'ignoble attentat de Nice et l'odieux assassinat du père Jacques Hamel. Il ne suffit pas que nos élites politiques nationales se mobilisent lors de chaque attentat, il faudrait surtout qu'il y ait une détermination sans faille à combattre l'Etat islamique avec des moyens appropriés et ceci au niveau européen et mondial. L'amplification du terrorisme constitue une vraie menace sur la démocratie libérale et un risque sensible d'un possible recul historique. Il est consternant d'assister depuis des années à une « espèce de comédie mondiale », totalement affligeante, où nous voyons certains dirigeants de nos démocraties « faire des courbettes » à quelques dirigeants arabes de pétromonarchies, qui financent insidieusement Daesh afin de déstabiliser nos démocraties et d'essayer d'anéantir notre civilisation. L'enjeu majeur pour les décennies à venir est de combattre ce « système », même si nous savons que ces enjeux géopolitiques sont très complexes.

À Obernai, nous comptons aujourd'hui une dizaine d'entreprises en très fort développement qui emploient près d'une centaine de personnes dans le domaine du numérique, de l'internet, de l'e-commerce, des sites web... La révolution numérique connaît une croissance exponentielle sans précédent ces dernières années et touche de très nombreux secteurs d'activités. Comme toutes les grandes évolutions et révolutions, « l'ubérisation » de nos sociétés permet de nouveaux pôles de croissance mais entraîne également des mutations dont certaines sont préjudiciables à certains secteurs de l'économie marchande.

N'oublions pas nos agriculteurs et éleveurs qui, pour une majorité d'entre eux, souffrent considérablement. Malheureusement, le fruit de leur travail n'est pas reconnu et la plupart de leurs produits n'est pas rémunérée à sa juste valeur. Des centaines de paysans se suicident chaque année, dans l'indifférence quasi-générale : ceci n'intéresse que très peu les médias télévisuels, alors que nous avons besoin de nos éleveurs et producteurs pour garantir l'alimentation de nos populations sans cesse croissantes.

Merci aux nombreux bénévoles de nos associations, qui sont engagés avec cœur et passion dans l'organisation de belles manifestations, réjouissant des publics nombreux et variés.

La rentrée scolaire s'est très bien déroulée à Obernai, nous exprimons tout notre soutien aux enseignants et souhaitons pleine réussite à nos élèves, collégiens et lycéens.

Cordialement,

Bernard FISCHER,
Docteur en Pharmacie
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin





Le Festival de Musique d'Obernai : une 7ème édition splendide et très suivie par un public fidèle



Inauguration de la 46ème édition de la Foire aux Vins d'Obernai



La rentrée des classes à Obernai



Inauguration au Lycée Agricole du P3E, le Pôle d'Excellence Éducative sur l'Eau



2ème édition de la Fête de la Bière organisée par le FCSRO. Félicitation à Fanny, élue Miss Obernai !



Inauguration de la Piscine Plein Air et des Équipements Tennistiques





Le Conseil Municipal des Enfants devant le splash pad - Le grand bassin de la Piscine Plein Air



Pique-nique aux étangs de pêche pour les pensionnaires de la Maison de retraite. Merci aux bénévoles !



4ème édition des O'nze kilomètres d'Obernai, bravo aux 1085 coureurs !





Inauguration de l'exposition "Henri Loux, illustrateur de l'âme alsacienne"

Séance du 20 juin 2016

Extrait des délibérations

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 3ème tranche - Attribution d'un lot d'habitat individuel. Voté à l'unanimité.



- Acquisition foncière pour la réalisation de l'emplacement réservé n°27 inscrit au Plan Local d'Urbanisme. Voté à l'unanimité.
- Délégation de service public pour l'exploitation du réseau de Transport Public Urbain Pass'o – Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2015. Prend acte sans observations.
- Délégation de service public pour l'exploitation du petit train touristique d'Obernai – Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2015. Prend acte sans observations.
- Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville - Approbation de l'avant-projet détaillé et de l'économie générale de l'opération. Voté à l'unanimité.
- Présentation du rapport annuel portant sur l'obligation d'emploi de personnes handicapées au titre de l'année 2015. Prend acte sans observations.
- Désignation du représentant de la Ville d'Obernai au sein des assemblées générales de la SEML «La Maison de l'Alsace à Paris». Voté à l'unanimité.
- Modification du Règlement Intérieur de la Médiathèque Municipale d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de la fourrière automobile municipale - Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2015. Prend acte sans observations.
- Avenant à la convention de mise à disposition de terrains à Orange pour le site dit «Brasserie». Voté à l'unanimité.
- Équipements tennistiques du Parc de Hell - Avenant à la convention de mise à disposition des installations sportives au Tennis Club d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Révision des droits et tarifs des services publics locaux. Voté à l'unanimité.
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - Confirmation des tarifs applicables. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association Courir à Obernai pour l'organisation de la course «Les O'nze kilomètres d'Obernai» édition 2016. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association Musique à Obernai pour l'organisation du 7ème Festival de Musique d'Obernai. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention à l'Association SABA pour l'organisation du salon de l'agriculture bio alsacienne «BiObernai 2016». Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association sportive (UNSS) du LEGTA d'Obernai en soutien à la participation de la section sportive rugby féminin aux championnats de France. Voté à l'unanimité.



- Attribution d'une subvention à l'Association SOS AIDE AUX HABITANTS dans le cadre de la mise en œuvre d'une permanence locale pour l'accueil des victimes d'infractions pénales. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Union Saint Paul d'Obernai pour des travaux complémentaires de réhabilitation du Foyer Saint Paul. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention d'investissement à la Paroisse Protestante de Klingenthal-Obernai pour

des travaux de réfection et de mise aux normes de l'Eglise Protestante et du Foyer attenant. Voté à l'unanimité.

- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion de l'exercice 2015 - Budget principal et budgets annexes. Voté par 28 voix pour et 3 abstentions (M. Freyermuth, M. Evrard, Mme Freyermuth-Heizmann).
- Affectation définitive des résultats de l'exercice 2015 - Budget principal et budgets annexes. Voté à l'unanimité.
- Décision Modificative du budget de l'exercice 2016 - DM1. Voté à l'unanimité.
- Mise en œuvre de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de mise en accessibilité et de remplacement des menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville. Voté à l'unanimité.
- Révision de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de réhabilitation de la piscine plein-air et de l'ensemble tennistique de Hell. Voté à l'unanimité.
- Révision de la procédure AP/CP (autorisation de programme et crédits de paiements) pour l'opération de restructuration des rues Dietrich et Baegert. Voté à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association sportive (UNSS) du Collège Europe d'Obernai en soutien à la participation de la section sportive Tennis de Table aux Championnats de France. Voté à l'unanimité.
- Aide de solidarité aux sinistrés de la Ville de Wasselonne suite aux inondations et coulées de boues des 7 et 8 juin 2016. Voté à l'unanimité.

Séance extraordinaire du 6 juillet 2016

Extrait des délibérations

- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile - Transfert des compétences Promotion du Tourisme et Aire d'Accueil des Gens du Voyage - Consultation des communes membres. Voté à l'unanimité.
- Débat d'orientation sur l'organisation de la maîtrise d'ouvrage de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le territoire du bassin versant. Voté à l'unanimité.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site www.obernai.fr

Élections 2017 : pensez à vous inscrire sur les listes électorales

L'année 2017 sera une année importante en matière électorale. En effet, en avril les électeurs seront appelés à voter lors des élections présidentielles et en juin se déroulera le scrutin pour le renouvellement de l'Assemblée Nationale.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune de résidence. **Voici les démarches à entreprendre au plus tard avant le 31 décembre 2016 :**

- tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription,
- les jeunes Français atteignant leur majorité au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec la mairie pour vérifier s'ils ont été inscrits d'office,
- les électeurs ayant changé de domicile au sein de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse au plus tard à cette même date.

Pour être inscrit sur les listes électorales, tout demandeur doit faire preuve :

- de sa nationalité et de son identité en présentant sa carte nationale d'identité ou son passeport en cours de validité,
- de son attache avec la commune en présentant son avis d'imposition, une quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité.



Direction des Services à la Population (D.S.P.)
Service des Affaires scolaires et de la Citoyenneté
03 88 49 95 95 - civil@obernai.fr

Réaménagement et sécurisation

Carrefour des rues du Mal de Lattre de Tassigny, Raymond Poincaré et Clémenceau

Entrepris au mois de mai dernier, les travaux de réaménagement et de sécurisation du carrefour entre les rues Raymond Poincaré et Maréchal de Lattre de Tassigny se sont achevés fin juin. La sécurité y est désormais optimale avec une meilleure visibilité tant pour les piétons et les cyclistes que pour les automobilistes. Le réaménagement de ce tronçon donne un tout nouveau visage à ce carrefour et invite à la balade. Les plantations seront réalisées à l'automne. Le montant de l'ensemble des travaux s'élève à 98 773 € H.T. Les travaux d'élargissement du passage à niveau ont été intégralement financés par la SNCF.





Capucinière

Déconstruction de l'ancien Groupe Scolaire





La Ville a procédé au désamiantage et à la démolition de l'ancien site de la Capucinière. Les travaux s'achèveront fin septembre et les emprises ainsi libérées feront bientôt l'objet d'investigations archéologiques préalables au projet de réhabilitation de ce site.

Rue Bliekast

Réfection des enrobés et des réseaux de gaz et des eaux de ruissellement

La Ville a réalisé des travaux de réfection de la rue Gérard Bliekast. En effet, l'ancienne voirie nécessitait un reprofilage, la reprise des réseaux de collecte des eaux de ruissellement et de gaz. Le montant des travaux est de 32 513 € H.T.







La Piscine Plein air

La Piscine Plein Air et L'O : 125 728 entrées de juin à août 2016

La Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile ont travaillé en étroite collaboration pour la construction de l'Espace Aquatique L'O, ouvert au public le 27 décembre 2010 et pour la requalification de la Piscine Plein air, rouverte au public cet été.

Grâce à ces investissements, Obernai dispose de deux équipements aquatiques de grande qualité et lors de périodes de forte chaleur, comme celles que nous avons connues cet été, ces équipements répondent en toute complémentarité aux besoins du public.

Cet été, la Piscine Plein Air a ravi les Obernois et les nombreux visiteurs, les fréquentations le prouvent.. Splash pad pour les enfants, bassin de nage en inox pour les sportifs et les baigneurs, solarium verdoyant pour les amateurs de bronzage et de farniente... bref, il y en avait pour tout le monde ! Une belle saison estivale vient de s'achever.







& les équipements tennistiques

Réaménagement et mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville

Une meilleure qualité d'accueil pour tous

Au printemps 2017, l'Hôtel de Ville fera l'objet d'importants travaux permettant de rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et dans le même temps d'améliorer la qualité d'accueil des visiteurs venant accomplir leurs formalités administratives. Estimé à environ 1,4M€ H.T, le projet, approuvé par le Conseil Municipal le 20 Juin 2016, constituera la première opération de cette envergure sur ce bâtiment, depuis 1963.

Intégrer l'ensemble des normes de confort thermique, d'accessibilité et d'incendie sans dénaturer l'édifice protégé : telle a été la feuille de route donnée à l'Architecte du Patrimoine nancéen, Grégoire André, chargé de la maîtrise d'œuvre de l'opération par la Ville. Le projet de mise aux normes, placé sous le contrôle attentif du Conservatoire Régional des Monuments Historiques, nécessite de repenser en profondeur l'organisation fonctionnelle du rez-de-chaussée.

Les objectifs des travaux

- **Réorganiser les accès de l'Hôtel de Ville** en prenant en compte les personnes à mobilité réduite.
- **Créer un ascenseur, permettant la desserte totale du 1er étage** (salles de réception et Cabinet du Maire) et partielle du 2ème étage (sanitaires publics, bureaux de l'aile Ouest).
- **Redéployer les services à la population**, au rez-de-chaussée du bâtiment, afin d'**améliorer la qualité d'accueil de l'ensemble des usagers et de renforcer le contrôle d'accès**.
- **Mettre en conformité les sanitaires publics**.
- **Remplacer les portes et fenêtres de l'Hôtel de Ville**, dans le respect de son caractère historique.
- Mettre **en conformité les installations électriques et les espaces techniques**.
- Mettre en place un **rafraîchissement d'air dans les espaces** de réception et dans les bureaux.
- Ouvrir **au public la chapelle du Kapellturm**, avec la création d'une salle d'expositions temporaires.

L'ENTRÉE

L'entrée publique unique de l'Hôtel de Ville sera réaménagée dans l'aile Ouest du bâtiment (Porte Saint Paul) avec une rampe d'accès douce qui amènera à un sas intérieur.



Projection de l'entrée unique de l'Hôtel de Ville

LE REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

Accessible depuis le sas, **l'aile arrière du bâtiment** sera réorganisée pour intégrer **le Centre Communal d'Action Sociale**, **un espace d'attente du public, un sanitaire public aux normes handicapés et les locaux du personnel.**

L'accueil de l'Hôtel de Ville et les services à la population se déploieront en partie centrale, dans l'actuelle salle des Saints Patrons : banque d'accueil des administrés avec trois boxes de réception, bureaux de l'état civil, des affaires scolaires et du service communication, bureau des permanences des élus, espace d'attente du public. L'aménagement préservera l'intégrité de la salle. Ce repositionnement a été induit par les contraintes fortes posées par l'édifice pour l'implantation de l'ascenseur qui desservira les étages. Directement en lien avec l'accueil, l'ascenseur, à cage vitrée, sera installé dans le hall de la porte Saint Paul n'impactant pas ainsi, au premier étage, la salle Renaissance et la salle du Conseil.

Le rez-de-chaussée de l'aile avant, côté Place du Marché, accueillera **une salle de réunion, un sanitaire aux normes handicapés et le service instructeur des autorisations d'urbanisme** commun


Futur espace d'accueil de l'Hôtel de Ville


Vue des futurs bureaux du rez-de-chaussée

à Obernai, Niedernai et Meistratzheim. En effet le 2ème étage, où est actuellement implanté ce service, ne peut pas être desservi par l'ascenseur en raison de la configuration en demi-niveaux du bâtiment.

Le fonctionnement des services municipaux sera maintenu au sein du bâtiment pendant toute la durée du chantier prévu par tranches successives de 2017 à 2019. D'autre part, à l'issue des travaux, les séances publiques du Conseil Municipal, actuellement déplacées au Périscolaire Europe, pourront se dérouler à l'Hôtel de Ville.

LA CHAPELLE DU KAPELLTURM

Le **Kapellturm**, sans affectation depuis le départ, en 2008, des archives historiques vers la Maison de la Musique et des Associations, retrouvera une vocation publique. **Un espace pour des expositions temporaires** sera aménagé dans la chapelle, ce qui en fera, pour les visiteurs, un nouveau lieu de visite au cœur de ville.

L'ancienne chapelle sera donc restaurée et remise en valeur : les enduits intérieurs et les peintures murales seront rénovés, l'éclairage intérieur sera repensé et une large baie en forme d'ogive sera créée en façade latérale, ouvrant le futur espace d'expositions sur le passage entre la Place du Marché et la Place du Beffroi.


Entrée future de la chapelle du Kapellturm

Un peu d'histoire...

L'Hôtel de Ville, dont la construction remonte à 1370, est classé Monument Historique depuis le 3 Juillet 1900.
Depuis près de 650 ans, l'édifice est dédié à l'administration de la cité. La pierre de fondation, gravée du millésime 1370, est toujours visible dans la salle des Saints Patrons, au rez-de-chaussée.

C'est seulement en 1848 que l'Hôtel de Ville prendra son aspect extérieur actuel, sous la conduite de l'architecte Antoine Ringeisen : la façade Nord-Est du bâtiment datée de 1523 et le balcon de 1604 seront alors conservés.



Réaménagement du site Match et de l'Hôpital : réunion publique





À l'occasion de la réunion publique organisée le jeudi 13 octobre à 20h à la Salle des Fêtes, que le groupement des promoteurs immobiliers TOPAZE PROMOTION (Entzheim) & SCHARF IMMOBILIER (Strasbourg) présentera ses propositions pour la requalification du site de l'ancien supermarché Match et de l'Hôpital actuel.

L'offre des deux promoteurs alsaciens a été retenue le 23 février 2016, par le Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Sélestat-Obernai, pour l'acquisition des locaux de l'Hôpital. À l'exception de l'établissement pour personnes âgées des Berges de l'Ehn, les bâtiments actuels seront désaffectés dès l'ouverture du Nouvel Hôpital d'Obernai, prévu Avenue du Maire Gillmann.

En parallèle, le groupement d'opérateurs a conclu avec les propriétaires de la friche commerciale voisine une promesse de vente, permettant ainsi de développer un projet d'ensemble pour le devenir de ces 2 sites majeurs du centre historique, représentant une superficie totale de 1,8 hectare.

Le projet urbain, dont l'élaboration fait actuellement l'objet d'échanges réguliers avec l'Architecte des Bâtiments de France, devra prendre en compte la feuille de route posée par le Conseil Municipal, dans sa séance du 28 septembre 2015, à savoir :

- **maintenir une offre de stationnement public en adéquation avec les besoins du centre-ville,**
- **reconstruire un ensemble immobilier mixte (habitat et commerces) comprenant un rez-de-chaussée commercial d'une superficie d'environ 1600 m² pour une supérette de centre-ville notamment,**
- **créer une liaison entre le centre-ville et le faubourg médiéval,**
- **aménager une promenade le long de l'Ehn en direction du parc municipal,**
- **et valoriser les Remparts.**

L'opération de démolition-désamiantage de l'ancien supermarché a d'ores et déjà été autorisée. Débutée dès le 12 septembre, elle laissera place aux investigations archéologiques indispensables, en décembre prochain, eu égard au riche passé du site. Ces travaux entraîneront toutefois la fermeture définitive du parking.

Le Conseil Municipal validera définitivement les axes d'aménagement retenus et engagera fin 2016 la modification du Plan local d'Urbanisme.

À retenir

Réunion publique
« Requalification du site Match-Hôpital » : présentation des enjeux et perspectives de mise en valeur du cœur de ville
Jeudi 13 octobre 2016 à 20h
à la Salle des Fêtes
Stationnement au parking des Remparts



Siège de Gripple Europe à Obernai


Denis Anthoni, Directeur Général de Gripple Europe reçu à Buckingham Palace, en compagnie de la Princesse Eugénie d'York

GRIPPLE®

L'entreprise obernoise reçoit le prix Queen's Award 2016 pour l'entreprenariat dans le commerce international

Jeudi 14 juillet 2016, Denis Anthoni, Directeur Général de Gripple Europe et Roger Hall, Vice-Président du groupe, étaient reçus à Buckingham Palace pour y recevoir des mains de sa Majesté la Reine d'Angleterre, le prix du "Queen's Award pour l'entreprenariat dans le commerce international". Créé en 1966, le "Queen's Award" est la plus prestigieuse récompense qu'une entreprise anglo-saxonne puisse recevoir.



Après une médaille d'or remportée au Concours Lépine international en 1990 ainsi que le grand Prix du Président de la République, Gripple est une des rares sociétés britanniques à déjà avoir été primée dans les trois catégories du "Queen's Award" qui sont l'innovation, le développement durable et maintenant le commerce international. Dans la catégorie du commerce international, **la progression des ventes à l'exportation durant 6 années consécutives** est un critère majeur dans le choix du jury constitué de représentants du gouvernement. **Avec un chiffre d'affaires de 86% à l'export réalisé grâce à plus de 3 900 clients répartis dans 80 pays**, la société Gripple se voit récompensée cette année en obtenant le Queen's Award dans cette catégorie.

L'esprit Gripple comme arme d'innovation et moteur de croissance

"Les objectifs et les priorités stratégiques contribuent à la réussite économique d'une entreprise. En harmonisant une forte culture d'entreprise avec ces composantes, nous lui donnons la puissance nécessaire pour avoir des résultats extraordinaires mais aussi pour relever le défi de la croissance et de l'innovation en continu.", explique Denis Anthoni, Directeur Général de Gripple Europe.

"L'obtention du dernier Queen's Award en est un bel exemple et une magnifique récompense".

C'est une atmosphère de travail bienveillante et propice à la collaboration qui règne au sein des bureaux à Obernai en Alsace. Les raisons d'adhésion à l'esprit Gripple ne manquent pas ! "Citons à titre d'exemple, l'affichage en grand sur les murs de valeurs et de leitmotiv tels que la passion, l'humilité, l'esprit d'équipe, le droit à l'erreur et l'innovation". Ces valeurs sont d'autant plus saisissantes lorsque l'on sait que **le fondateur Hugh Facey** a fait donation de sa société à l'ensemble de ses collaborateurs.

Aujourd'hui, 100% des salariés sont actionnaires de la société. Cette culture spécifique d'entreprise a permis à la filiale européenne de grandir très vite tout en conservant la cohésion de ses équipes et le développement de sa productivité.

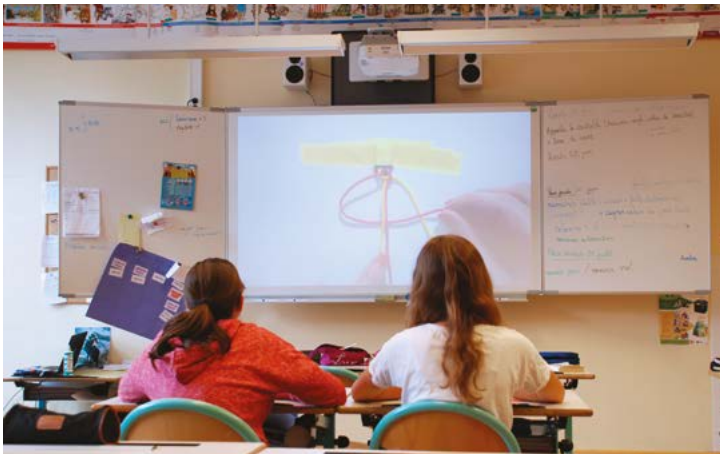
En 2016, Gripple Europe augmente ainsi ses effectifs de 40 % en embauchant 35 nouveaux collaborateurs (110 salariés au total). "Gripple est vraiment très fière d'avoir reçu cette distinction qui récompense sa culture d'entreprise unique et ses investissements continus dans la conquête de nouveaux marchés européens", conclut Denis Anthoni.

www.gripple.com

Des supports numériques pour nos écoliers

La Ville a souhaité que tous les élèves obernois puissent bénéficier d'un enseignement par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ainsi, pour cette année scolaire 2016/2017, les 28 salles de classe des élèves du CP jusqu'au CM2 sont équipées de vidéo-projecteurs interactifs (VPI). En 2015, les salles de classe des élèves de CM1 et CM2 avaient déjà été équipées de VPI, les classes du CP au CE2 l'ont été au courant du mois d'août 2016. **Le montant global de cet investissement, porté par la Ville d'Obernai, s'élève à 107 500 € H.T.**



Les activités péri-éducatives : les NAP

Dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement, la Ville propose, depuis deux ans, à tous les élèves des écoles primaires, des Activités Péri-éducatives (NAP). Après une année "pilote", puis en 2015, l'élaboration d'un Projet Éducatif de Territoire, qui formalise la démarche, la Ville continue de proposer différentes activités pour cette nouvelle année scolaire.

A l'école maternelle, les activités sont assurées par les ATSEM autour de la thématique du jeu : jeux symboliques, d'imagination et de règles.

A l'école élémentaire, une activité d'éveil à l'Anglais est proposée ainsi qu'une activité Zumba, encadrée par des animateurs diplômés appartenant à une association agréée «Jeunesse et Sport».

Les élèves peuvent participer à ces activités à raison de 3h par semaine, en séquence d'1h30, le mardi et le jeudi. L'inscription à l'ensemble de ces activités s'effectue en Mairie (Tél. 03 88 49 95 72 / rythmes.scolaires@obernai.fr) et vaut pour l'année scolaire. Tarif annuel forfaitaire de 180 €/enfant (soit 60€ par trimestre).



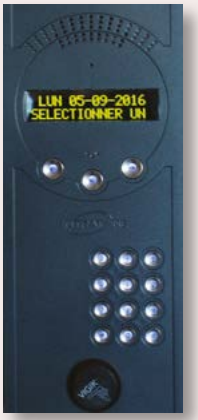




Sécurisation des écoles avec la visiophonie

Dans le cadre de la mise en place du plan Vigipirate et en adéquation avec les plans particuliers de mise en sûreté élaborés par les écoles, la Ville a pris la décision d'installer, cet été, un système de visiophonie à l'école élémentaire Picasso et à l'école primaire Freppel, l'école du Parc étant déjà dotée de ce dispositif. Le montant global de ces nouvelles installations s'élève à 17 000 € H.T.

Le dispositif de visiophonie permet de sécuriser la totalité des bâtiments scolaires, les portes d'accès étant verrouillées durant le temps scolaire.





Le Pôle d'excellence éducative sur l'eau

Le Lycée des métiers Paul-Emile Victor et le Lycée Agricole ont réalisé un projet commun, financé intégralement par la Région Alsace (1,6 M €), en créant un pôle technique d'enseignement et de formation sur l'eau à Obernai : le P3E.

Un bâtiment innovant et modulable.

Le Pôle d'Excellence Éducative sur l'Eau, ouvert début 2016 et inauguré le 2 septembre dernier, est situé à côté du Lycée Agricole. Conçu comme un lieu de rencontres et d'échanges avec la future génération des professionnels de l'eau, ce nouveau bâtiment permet aux étudiants de disposer d'équipements de pointe : un laboratoire de géotechnique et d'hydrogéologie, une plate-forme expérimentale sur l'eau, une zone d'analyses chimiques et biologiques, une salle de travaux pratiques, une salle de projets et de supervision... Ainsi, le P3E constitue une vitrine régionale de formation sur l'eau.

Former les générations futures à mutualiser leurs connaissances pour répondre aux défis environnementaux à venir.

Les moyens techniques, éducatifs et pédagogiques nécessaires à la conduite de formations innovantes proposées par les Lycées partenaires (Bac pro PCEPC et BTS GEMEAU) ont été mutualisés. Les travaux collaboratifs entre les différentes voies et niveaux de formation sont privilégiés. Ainsi les élèves de Bac pro, les apprentis en BTS GEMEAU mais aussi les futurs ingénieurs de l'École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg apprennent à travailler ensemble, en se servant des compétences et savoir-faire de chacun. Cette réelle innovation pédagogique dans ce secteur, en Alsace, a été rendue possible grâce à l'implication des enseignants et des proviseurs soutenus par le Rectorat et la DRAAF.

Créer du lien entre les étudiants et le monde professionnel pour mieux innover.

Les formations du P3E abordent toutes les filières de l'eau avec pour ambition d'expérimenter de nouvelles voies pour répondre aux enjeux du futur. Pour cela, les équipes enseignantes mettent en situation collaborative tous les acteurs de l'eau, étudiants et professionnels du secteur, en leur demandant d'imaginer, de chercher des chemins originaux, de créer des synergies, de repousser les frontières et limites qui rendent les choses au départ difficiles ou impossibles.

http://epl67.fr
www.lycee-cfa-victor-obernai.fr







DÉSHERBONS *sans pesticides*



En dix ans, la Ville a réduit de 90% son utilisation de produits phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts.
Une végétation spontanée s'installe et certaines surfaces verdissent, comme les joints du pavage du centre-ville, les remparts ou les bordures des trottoirs. Cette présence d'herbes indésirables ne doit pas être interprétée comme un signe de non entretien ou de délaissement, mais comme une preuve du respect de notre environnement. Afin de garder les espaces verts esthétiques sans utiliser de pesticides, des solutions alternatives ont été mises en place pour obtenir un résultat quasi équivalent : désherbage manuel et mécanique, débroussaillage...
Pour rappel, Obernai pourrait être encore plus attractive si chaque habitant, propriétaire ou locataire, désherbait et balayait aussi le trottoir devant chez lui comme le stipule l'Article 32 du Règlement sanitaire départemental : **"Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords."**
L'image d'une ville propre qui préserve la qualité de ses ressources naturelles doit être une fierté pour tous et demande l'implication de chacun.



ÉLAGUEZ VOS ARBRES QUI DÉBORDENT SUR LA ROUTE !

Non entretenus, les haies, buissons et arbres des propriétés privées qui bordent les routes, peuvent se révéler dangereux pour la sécurité, en diminuant la visibilité pour les piétons et les automobilistes. Afin d'éviter des accidents, **la Mairie rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de cette végétation.**
Au titre de ses pouvoirs de Police, le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains de voies de circulation d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation. L'exécution d'office (en dernier recours) de travaux d'entretien par la commune se fait aux frais des propriétaires défaillants.

COMPOSTEZ *avec l'aide de la Communauté de Communes*

Vous souhaitez composter vos déchets ? La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile vous aide à hauteur de 20 € pour l'achat d'un composteur utilisé sur le territoire.

Pour bénéficier de cette subvention, un formulaire de demande d'aide est à retourner complété aux services de la Communauté de Communes muni de la facture nominative du composteur et d'un RIB. Vous trouverez le formulaire ainsi que toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes.

www.cc-paysdesainteodile.fr
Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
03 88 95 53 52 - ccpso@ccpso.com



De nouveaux conteneurs à verre

à la déchèterie



La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a mis en place, devant la déchèterie, cinq conteneurs enterrés pour la collecte du verre en remplacement des anciennes bornes abîmées.

Cet investissement permet de répondre à plusieurs objectifs :

- **faciliter le geste de tri :** sur les conteneurs enterrés, l'orifice de dépôt du verre est placé beaucoup plus bas que sur les anciennes bornes supprimant ainsi des efforts contraignants,
- **améliorer la propreté du site,**
- **éviter le dépôt sauvage :** les personnes mal intentionnées auront plus de difficultés à dissimuler leurs dépôts sauvages. L'espace est plus dégagé, les mauvais comportements sont plus facilement détectables.



Le dépôt du verre est soumis à un arrêté municipal datant du 29 août 2005. Cet arrêté précise que pour la tranquillité du voisinage, **le dépôt du verre est interdit entre 20h et 8h dans tout Obernai.** Il n'est en effet pas agréable de se faire réveiller en pleine nuit par le bruit du verre.
Le geste de tri est civique, le respect du voisinage l'est encore plus.

Plus d'infos au 03 88 95 53 52
ou sur www.cc-paysdesainteodile.fr

A noter ...

La déchèterie d'Obernai est ouverte 27 heures par semaine du mardi au samedi et elle accepte 27 catégories de déchets différents. Le service est suffisamment dimensionné pour permettre à tout un chacun d'y déposer ses déchets. Les dépôts sauvages de déchets dans la nature, sur la voie publique ou devant une déchèterie, sont sanctionnés par le Code Pénal (article 635-8) qui prévoit une amende allant jusqu'à 1 500 €. Les services de la Communauté de Communes déposent systématiquement plainte auprès des services de Gendarmerie lorsqu'un dépôt est constaté devant le site. Les services de la Police Municipale surveillent également le site afin d'appréhender les éventuels contrevenants.

Attention !

Tous les plastiques ne vont pas dans le sac de tri...

- **Quels plastiques doit-on jeter dans le sac ou le conteneur de tri ?**

Les bouteilles et les flacons en plastique (bouteille d'eau, de lait, de jus de fruits, flacons de shampoing, de produits ménagers).



- **Quels plastiques sont à jeter à la poubelle avec les ordures ménagères ?**
  - Les emballages des pots de yaourt ou de crème,
  - les barquettes,
  - les films plastiques.



Les matières qui les composent sont très variées et les usines de recyclage ne peuvent pas s'en servir. Les techniques vont évoluer mais pour l'instant, il faut les jeter dans la poubelle habituelle. Des expériences sont menées sur d'autres territoires concernant l'extension du tri du plastique, comme le Select'om de Molsheim dont dépendent les communes de Boersch ou de Bischoffsheim mais, dans l'immédiat, Obernai n'est pas concernée.

Plus d'infos au 03 88 95 53 52
ou sur www.cc-paysdesainteodile.fr

La Médiathèque Municipale *fête ses 30 ans !*

Pour fêter cet événement, la Médiathèque vous propose 30 jours d'animations culturelles, ludiques et familiales.



Vendredi 21 octobre à 20h30
Spectacle "Yvain le chevalier au Lion" avec Pascal Quéré dans le cadre du Festival Voolp.

Mercredi 26 octobre de 14h à 16h
Atelier de dessin manga avec Matthieu Eclancher.

Vendredi 28 octobre de 16h à 19h
Atelier d'écriture Slam avec U-bic, alias Lucie Rivaillé, suivi à 18h d'un concert avec présentation des textes des participants de l'atelier.

Vendredi 4 novembre à 18h
Club lecture "Jeunesse": échange de coups de cœur entre lecteurs et bibliothécaires.

Samedi 5 et 19 novembre à 11h
L'Heure du conte à l'heure des années 80 par les conteuses de Lire et Faire Lire.

Mercredi 9 novembre de 14h à 16h30
Atelier de conte et de bricolage pour enfants par Muriel Tholozan.

Vendredi 18 novembre à 18h
Club lecture "Adultes" : échange de coups de cœur entre usagers et avec les bibliothécaires.

Pendant les vacances scolaires : mardi, jeudi, vendredi à 17h - L' "Heure des sorcières" : lectures de contes pour enfants.

Exposition : "La Médiathèque d'Obernai, 1986-2016"
Du 21 octobre au 19 novembre
Une exposition inédite retracera l'histoire de la médiathèque et vous replongera dans l'ambiance culturelle des années 1980 à travers des images d'archives, des affiches de films et une présentation d'objets des années 80.



Renseignements et réservations
Tél. 03 88 95 18 20
mediatheque@obernai.fr
www.mediatheque-obernai.fr

Journée festive *Ouverture exceptionnelle*

dimanche 6 novembre de 10h à 16h

- **à 10h :** Contes pour enfants avec Elodie Pompey sur le thème des gourmandises.
- **à 11h :** Jeux autour des albums jeunesse avec les bibliothécaires.
- **à 11h30 :** Culture-Quizz (jeu de question-réponse sur les grands thèmes de culture générale : lecture, musique, cinéma) avec les bibliothécaires.
- **à 14h** Balade contée par Muriel Tholozan
- **à partir de 14h**
  - Lectures pour enfants avec Lire et faire Lire
  - Jeux d'écritures et découverte ludique de la Médiathèque avec Elodie Pompey.
  - Musique en déambulation dans la Médiathèque.
- **16h :** Goûter festif.
- **Toute la journée,** vente d'affiches de cinéma par le Cinéma Adalric.

Conférence

Le circuit international de vitesse d'Obernai-Bernardswiller

Il y a 60 ans, le Moto-Club d'Obernai organisait sa première course moto sur le circuit de Bernardswiller. A l'occasion de cet anniversaire, Maurice Metz présentera son ouvrage consacré à ce circuit et aux courses qui s'y sont déroulées entre 1956 et 1961.

Vendredi 30 septembre à 17h à la Médiathèque.
Gratuit – Réservation demandée en raison du nombre limité de places.





Découvrez les associations et les clubs sportifs d'Obernai

J'AO LE SPORT

Vous souhaitez découvrir un sport ? Votre enfant veut s'inscrire dans un Club ? Ou vous voulez tout simplement passer une belle journée en famille ?

La Ville d'Obernai vous invite à découvrir plus de 25 disciplines sportives proposées par les associations et clubs obernois. Vous pourrez tester tous les sports, vous renseigner auprès de professionnels et participer au grand jeu-concours.

Plus d'infos auprès du Service des Sports au 06 38 66 31 26. Retrouvez les coordonnées et l'ensemble des manifestations des clubs sportifs obernois sur www.obernai.fr

Faire du sport en accès libre

À Obernai, de nombreux équipements sportifs municipaux sont en accès libre pour les amateurs de sport.

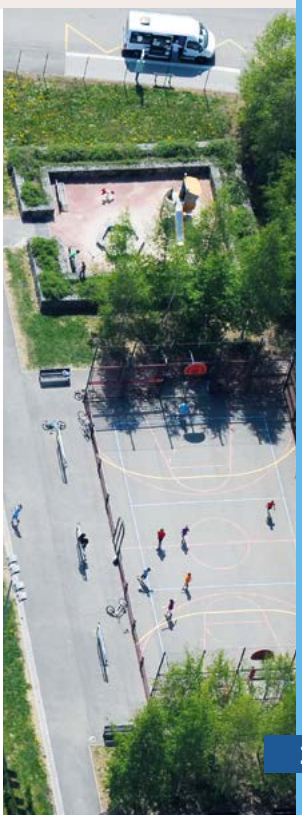
- les trois city-stades : près de la Ruine Saint Jean, au Parc de Hell, avenue du Tertre, rue du Maréchal Juin),
- les deux terrains de pétanque,
- le skate-park au Parking des Remparts,
- le Parcours de Santé.

A noter

Cet été, le terrain de football n°3, situé rue du Maréchal Juin, a été clôturé (17 054 € H.T.) et n'est plus accessible en libre accès. En effet, cet usage entraînait une dégradation importante de l'équipement : piétinements, pratique interdite du vélo, déjections canines, déchets, filets de but arrachés... Parallèlement, les activités du Club de Football et des établissements scolaires occupent des créneaux d'utilisation de plus en plus nombreux.

Aussi, cette situation n'était plus compatible avec les exigences d'une pratique du sport en compétition et engendrait un coût d'entretien très important pour la Ville. Pour mémoire, de lourds investissements financiers ont été réalisés sur ce terrain, dont une réhabilitation complète en 2012 (62 000 € H.T). La clôture mise en place permet de rendre ces investissements réalisés pérennes.

Service des Sports
03 88 95 47 97



Les rencontres Pr'O

Les savoir-faire de 80 professionnels du Piémont des Vosges



Cette année, les Rencontres Pr'O des trois cantons du Piémont des Vosges se déroulent à Obernai, du 21 au 23 octobre au Parking des Remparts.

Organisé par l'association APERO, en partenariat avec les associations de Barr et de Rosheim, ce salon vous permettra de découvrir les savoir-faire des professionnels locaux dans de nombreux domaines : informatique, services, décoration, paysages, métiers de bouche, immobilier, finances, maison, artisanat...

Entrée gratuite
contact@apero.fr - Tél. 03 88 83 48 89
www.apero.fr

Toute l'actualité d'Obernai



Pour ne rien manquer de l'actualité de la Ville d'Obernai, vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter mensuelle.
En vous inscrivant sur le site officiel de la Ville d'Obernai, rubrique Newsletter, vous recevrez tous les mois, par mail, la Newsletter électronique. A travers des articles, des galeries photos, des reportages vidéos, vous bénéficierez de l'essentiel de l'actualité de la commune (vie municipale, événements sportifs et culturels, démarches, infos pratiques...)..

Pour tout renseignement,
contactez le Service Communication
03 88 49 95 71 - com@obernai.fr

Naissances

Avril 2016
Ediz CALLAK, Zoé AUDAM, Mohamed KARASAHIN, Tayssir KHEDIR, Wassim KOUAS, Yusuf OZTEMIR, Léa ECK, Sebattin BOZANCIT, Nolan SCHOETTEL.

Mai 2016
Lorenzo WEREY, Adrien ABI-KHALIL, Gauthier JOZAMI, Gabin MESNAGER, Léo HAEFFELE, Senna DOALE, Jade MASSON, Jordi RIGAUD VARO, Louane KLEIN DANN, Jules MULLER, Lola SAVANSONGKHAM.

Juin 2016
Baptiste GROSS, Coralie SCHMITTER, Baye-Ibra SECK, Alperen-Mücahid ATES, Helya TOSCH, Domitille GUILLAUMET, Liam COULAUD-SENERS, Ilyès BOUZIDI, Mehmet ATA.

Juillet 2015
Gabin GOUARD, Joshua KOENIG, Melek KARASAN, Gaël GENET, Charlotte KRETZ, Justin LESAGE, Chloé SCHLEISS.

Août 2016
Thémis JACQUES, Victoria BARTOLO, Neyla ALBAYRAK, Robin MOSSER, Hugo WOLFF, Paolo COMMISSIONE, Lucas GROSS, Manon SCHILLINGER, Sacha VILLEMIN, Sirine LAKMECHE, Albane KUGLER.

Véhicules électriques : *une nouvelle offre de stationnement permettant de recharger son véhicule*



En France, le marché du véhicule électrique ne cesse de croître d'année en année. Forte de son attractivité, la Ville a souhaité encourager l'usage de ces voitures plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, depuis ce printemps, deux places de stationnement et de recharge, accessibles 24h/24h et 7 jours sur 7, sont dédiées aux voitures électriques, Place des Fines Herbes.

Une borne "made in Obernai"



La Ville a choisi d'installer la borne de recharge "witty park", dernier modèle de la société Hager. Ses points forts sont son design qui s'intègre parfaitement dans l'espace urbain et son ergonomie. Elle propose une charge "accélérée" ce qui permet à un véhicule de pouvoir être complètement rechargé en une heure à une heure et demie. Au coeur de la borne, l'électronique est produite par une société alsacienne partenaire de Hager, spécialisée dans la fabrication de composants électroniques. Et l'appareillage est réalisé en Alsace, l'assemblage final étant quant à lui fait en Allemagne. La Ville a investi 10 000 € H.T. pour la fourniture, la pose et le branchement électrique de cette borne qui permet de recharger deux véhicules à la fois.



1h pour stationner et recharger son véhicule



Sur les deux emplacements réservés, le véhicule électrique stationné doit obligatoirement être en charge. Ainsi le tarif de 2 € comprend à la fois le coût de la recharge et celui du stationnement.

4 façons de recharger sa voiture électrique

La borne est gérée par un opérateur de services sélectionné par la Ville, la société Freshmile, implantée à Entzheim. Grâce à une connexion internet via son smartphone, l'utilisateur peut facilement activer le chargement de sa voiture.



Les 6 places "arrêt minute"

Lors des travaux de réaménagement des rues Dietrich et Général Baegert, 6 places de stationnement dit "arrêt minute" ont été aménagées sur le petit parking des Fines Herbes.



Ce système de stationnement est très simple. L'automobiliste se gare sur une place libre, le véhicule est détecté par un capteur dissimulé sous les pavés et le compteur numérique de la borne décompte le temps restant sur la base des 20 minutes autorisées. Si le compteur passe au rouge, c'est que le temps de stationnement autorisé est dépassé et que le véhicule est susceptible d'être verbalisé.

Le but de cet équipement est de favoriser la rotation des véhicules pour faciliter l'accès aux commerces de proximité. En effet, les automobilistes ont souvent besoin d'une dizaine de minutes seulement pour aller acheter le pain, un livre, des fleurs, passer à la Poste ou à la pharmacie...



Pour la vitalité d'Obernai

L'O et la Piscine Plein Air...

Grâce à une vision partagée par une très grande majorité d'élus d'Obernai et des Terres de Sainte Odile, nous avons eu l'audace de construire l'Espace Aquatique L'O, ouvert au public en décembre 2010, et de restructurer entièrement la Piscine Plein Air d'Obernai, en fonctionnement depuis mi-juin.

Ces deux équipements, très complémentaires, répondent aux besoins et aux attentes de tous les publics qui sont ravis de les fréquenter, surtout lors des périodes très chaudes. La Piscine Plein Air est équipée, de surcroît, d'un splash pad, concept qui remplace dans toutes les piscines modernes les anciennes pataugeoires qui étaient fort sympathiques pour les plus petits, mais qui présentaient l'inconvénient d'être « de vrais nids à bactéries ». Nous avons compté 18 762 entrées en une semaine dans les deux équipements (du 22 au 28 août 2016).

La rentrée scolaire dans nos écoles, dans les collèges et dans les lycées d'Obernai s'est très bien passée, nous en sommes très heureux. Nous avons réalisé un certain nombre d'investissements pour sécuriser plus encore les trois groupes scolaires : Europe, Freppel et du Parc, afin de rassurer les équipes enseignantes, les Atsem ainsi que tous les parents de nos élèves... Belle année scolaire à eux et surtout pleine réussite !





Plus d'infos sur :
www.bernardfischer.fr

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Paul ROTH, Valérie GEIGER, Pierre SCHMITZ, Anita VOLTZ, Jean-Jacques STAHL, Isabelle SUHR, Martial FEURER, Muriel FENDER, Christian WEILER, Elisabeth DEHON, Philippe SCHNEIDER, Marie-Claude SCHMITT, Benoît ECK, Marie-Christine SCHATZ, Raymond LANOE, Ingrid GEMEHL, Kadir GUZLE, Adeline STAHL, Denis ESQUIROL, Nathalie BERNARD, Robin CLAUSS, Monique FISCHER, David REISS, Marie-Reine KUPFERSCHLAEGER, Pascal BOURZEIX, Jennifer HOLTZMANN.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

TOUS UNIS POUR OBERNAI — *Montrons à nos enfants ce qui nous rassemble*

Après des vacances bien méritées, voilà la rentrée pour tous. En ces temps troublés, faisons de cette rentrée un moment de joie pour nos enfants malgré les difficultés financières que nous connaissons tous. Nos enfants sont l'espoir d'un monde qui aura réappris le Vivre-Ensemble. Soyons tous aussi à chaque instant des exemples pour nos enfants : montrons leur ce qui nous rassemble plutôt que de nous énerver inutilement sur ce qui nous divise. C'est là notre responsabilité pour vivre en paix et la meilleure réponse aux assassins qui veulent nous faire peur et nous diviser.

Frédéric PRIMAULT, Séverine AJTOUH

OBERNAI POUR TOUS — *A propos de l'ouverture de la Piscine Plein Air*

Comme beaucoup d'obernois, nous nous réjouissons de la réouverture de la Piscine Plein Air d'Obernai. Cette réouverture a été rendue possible grâce à la mobilisation des obernois !
Néanmoins, trois regrets :
- L'absence d'une pataugeoire qui faisait le plaisir des petits
- Le transfert de propriété de la Piscine Plein Air de la Ville d'Obernai vers la Communauté de communes, rendant impossible tout contrôle des élus municipaux
- Les manquements du délégataire privé Ellipse, qui ont généré des grèves à répétitions d'une partie du personnel.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à tous les élèves obernois.

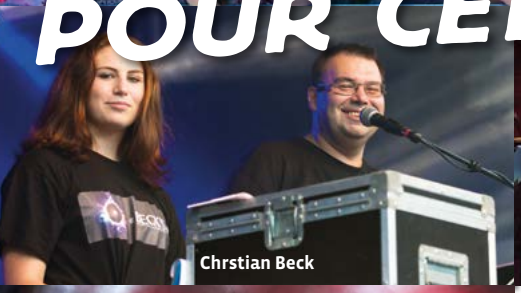
Bruno FREYERMUTH, Sylvain EVRARD, Laetitia FREYERMUTH-HEIZMANN

Comité des Fêtes OBERNAI

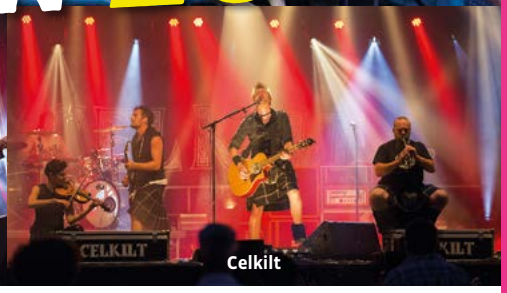
Les Estivales d'Obernai



MERCI À VOUS TOUS POUR CETTE ÉDITION 2016


Chrstian Beck


La Folie des Années 80



Celkilt


Lord Bitum


Tonton David


Philippe Lavil

LES ESTIVALES 2016, + DE 20 000 SPECTATEURS !

Les Estivales d'Obernai, 13ème édition, ont connu cet été un nouveau succès, grâce à l'engagement du monde associatif obernois, grâce aux agents de la Ville d'Obernai mais aussi grâce aux grandes entreprises obernoises fidèles depuis le début de notre aventure, et aux nouvelles entreprises qui ont rejoint le cercle des partenaires.

Merci à la Ville d'Obernai, à la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, au Conseil Départemental du Bas-Rhin et à la Région Alsace qui nous permettent de pérenniser les Estivales d'Obernai.

Merci aux associations sportives obernoises qui ont participé activement à nos soirées : le FCSRO Foot, le SRO Gym et Basket, les Dauphins d'Obernai, les Archers de la Haute Ehn, le CAO Badminton, Tennis de Table, Volley et Handball, le Kendo Club, le Club Canin et l'Association de Pêche.

Enfin, **merci** aux membres bénévoles du Comité des Fêtes pour leur engagement afin que les Estivales d'Obernai continuent d'animer notre belle cité. Et **merci** à vous, public, d'être venu aussi nombreux.

BRAVO à tous les acteurs et à l'année prochaine.

Isabelle OBRECHT
Présidente du
Comité des Fêtes d'Obernai
1ère Adjointe au Maire déléguée aux Sports,
à la Vie associative et à l'Animation locale

facebook.com/comitedesfetes.obernai

Obernai
Pays de Sainte Odile
Conseil Départemental Bas-Rhin www.bas-rhin.fr
Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
Kronenbourg SAS
hager
Plus proche de vous SIMPLY MARKET
SUPRASOL
Festein d'Alsace
roma VOLETS ROULANTS BIOCLIMATIQUES STORES TOILES
Triumph
STOEFFLER
GRIPPLE www.gripple.com
ebmpapst
Crédit Mutuel DU PAYS DE SAINTE-ODILE
CMO Obernai
LE COURRIER S'BLATTEL

ZÉRO déchet ultime pour 100% ressources
SCHROLL partenaire de BiObernai

Biobernai

16, 17 & 18 septembre 2016

www.biobernai.com



l'Écomobilité

Nouveau
ENTRÉE GRATUITE
TOUS les matins de 10h à 12h

le Stück monnaie citoyenne
ACCEPTÉ À L'ENTRÉE ET AUX BUVETTES

Vendredi 16 et samedi 17 de 10h à 20h • Dimanche 18 de 10h à 19h
Tarifs (à partir de 12h) : 5 € / 2,50 € • Gratuit - de 12 ans

Le Salon de l'Agriculture Biologique en Alsace